



STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'IRRIGATION EN VAUCLUSE A L'HORIZON 2028

SYNTHÈSE

Le Vaucluse, un territoire pilote
en matière d'irrigation

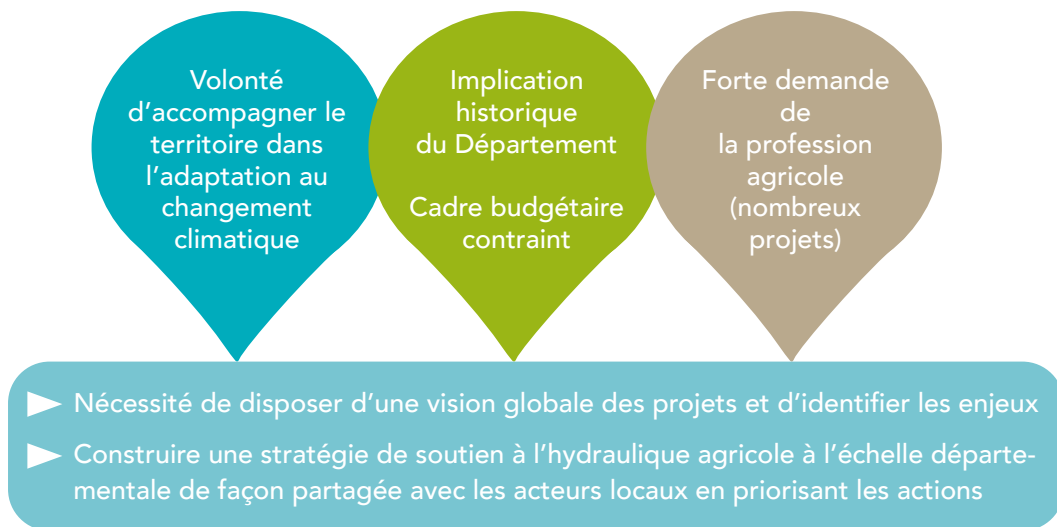


Pourquoi une stratégie départementale d'irrigation à horizon 2028 ?

Face au changement climatique (+1,1°C en 30 ans), de nouveaux besoins en eau émergent pour l'agriculture alors que les financements publics sont restreints et que des tensions sur la répartition des usages de cette ressource se font sentir.

Le Département de Vaucluse est historiquement très impliqué pour le soutien à l'agriculture, notam-

ment via le financement des réseaux d'irrigation agricole indispensables à de nombreuses productions sur notre territoire. Il a donc souhaité s'engager dans l'élaboration d'une stratégie en matière d'irrigation à horizon 2028 afin de définir un cadre d'intervention et des priorités.



PHASE DE DIAGNOSTIC

Cette phase a permis de décrire les pratiques et les surfaces irriguées sur le territoire départemental et de caractériser les différentes structures gestionnaires de réseaux d'irrigation. Un recensement des projets de ces différentes structures a également été réalisé.

PHASE DE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE

Cette phase a été dédiée aux réflexions sur les besoins de priorisation des projets d'hydraulique agricole, d'identification de critères objectifs pour définir les modalités financières de soutien des projets, d'incitation à l'implication de nouveaux partenaires (EPCI, communes) et à l'élaboration de la stratégie départementale d'irrigation Vaucluse à l'horizon 2028.

Trois ateliers participatifs avec les acteurs du territoire ont permis de recueillir les avis des participants sur plusieurs points clés et de les informer de l'avancement des réflexions du Département.



Les points clés du diagnostic

DES RESSOURCES EN EAU FRAGILES À PRÉSERVER

Les 4 bassins versants du département de Vaucluse du Haut Calavon, le Lez, l'Aygues et l'Ouvèze sont des ressources locales classées dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en Zones de Répartition des Eaux (ZRE), secteurs dans lesquels les prélèvements excèdent les volumes prélevables durablement.

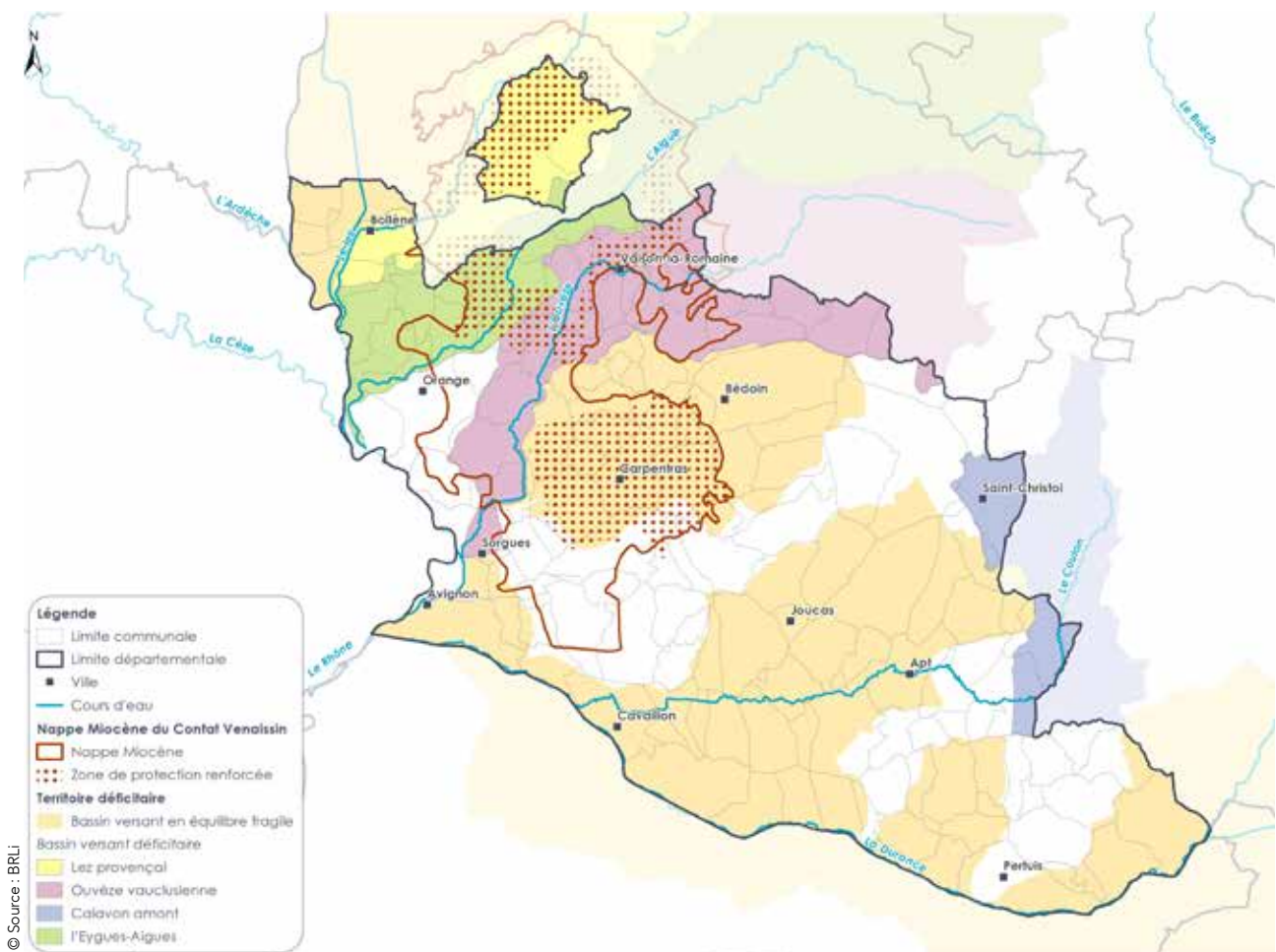
La nappe Miocène du Comtat Venaissin, classée « ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable », est également sollicitée pour l'irrigation agricole.

Les 2 grandes ressources en eau du Vaucluse, en apparence abondantes et sécurisées, que sont le Rhône et la Durance vont également être impactées par le changement climatique avec possiblement des modifications et des baisses de débit (de -8 à -30% d'ici à 2055).

DURANCE

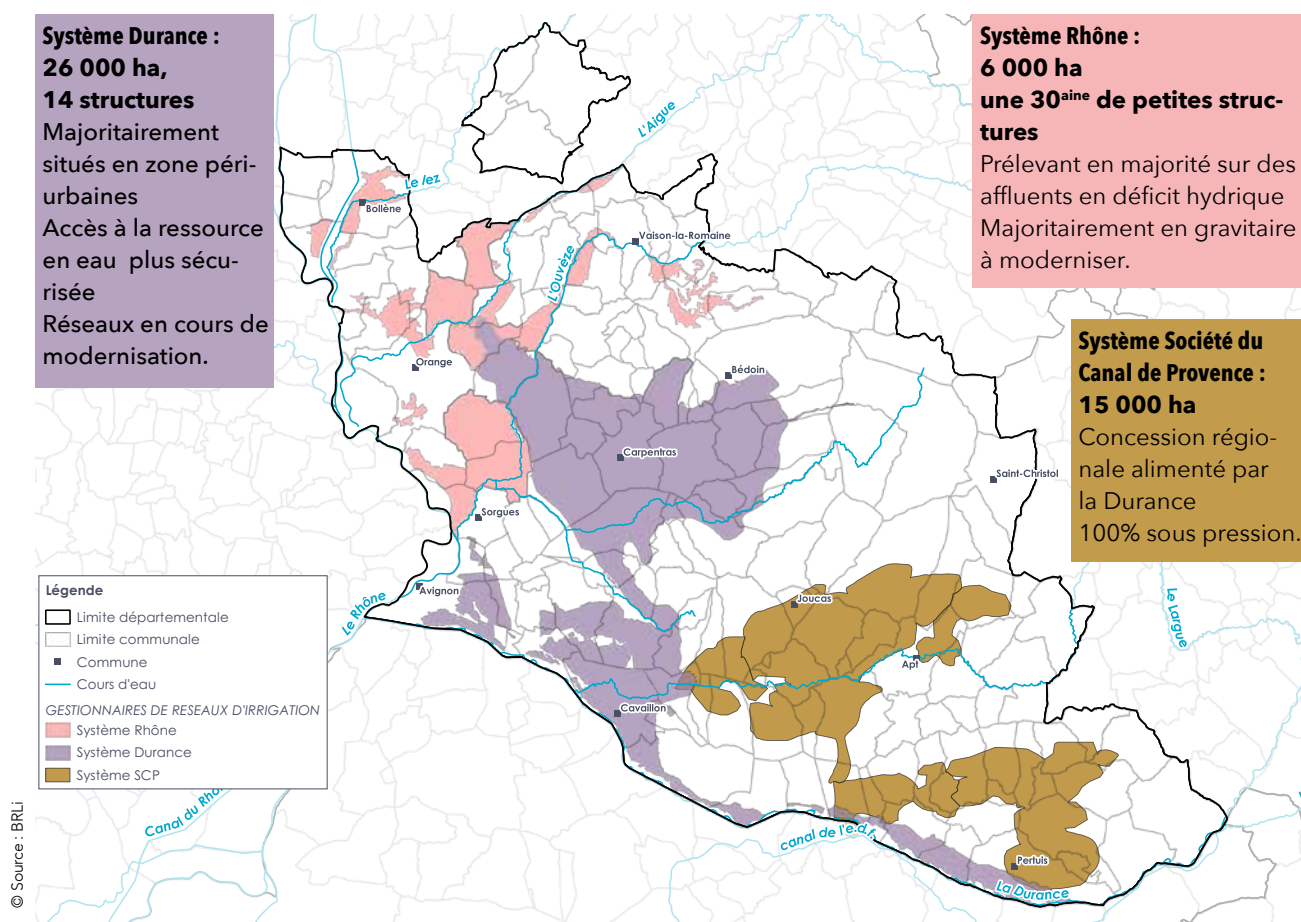
RHÔNE

RESSOURCES
LOCALES



DES SYSTÈMES D'IRRIGATION COMPLEXES ET HÉTÉROGÈNES

Avec 45 réseaux collectifs (44 Associations Syndicales de Propriétaires et la Société du Canal de Provence) et plus de 6 400 points de prélèvements individuels recensés, l'organisation de l'hydraulique agricole sur le territoire est complexe et hétérogène. Trois grands « systèmes d'irrigation » ont été différenciés.



100 PROJETS RECENSÉS POUR UN MONTANT DE 150 M€

100 projets d'irrigation recensés concernant la sécurisation des canaux, la modernisation ou l'extension des réseaux pour un montant global estimés à 150 M€ à horizon 2028.

L'investissement très lourd que représente ces réseaux, mobilise des financements publics importants (Europe, Agence de l'Eau, Région, Département). Ces nouveaux projets dépassent de loin les financements

publics disponibles (estimés 7,4 M€/an). Ce constat confirme l'importance de disposer d'une stratégie et d'objectifs clairs pour prioriser les investissements et les projets soutenus.

D'autres projets importants d'extension des réseaux d'irrigation sont en cours d'étude, tel que le projet « HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE » à partir de la ressource Rhône sur le nord Vaucluse et sud Drôme qui représente à lui seul près de 265 M€ (191 M€ pour la partie Vaucluse).

- Agriculture Vauclusienne à dominante de vigne, fruits et légumes
- 21 % des terres cultivées en Vaucluse sont irriguées, principalement les vergers et le maraichage (RGA 2020)
- Baisse de 20% des superficies cultivées ces 50 dernières années, les terres irrigables étant encore plus impactées (RGA 2010)
- 45 réseaux collectifs d'irrigation (ASP et SCP)
- 345 millions de M³ d'eau prélevés pour l'irrigation (données redevances irrigation 2020 AERMC)
- 100 projets identifiés à horizon 2028 en Vaucluse pour un montant de 150 M€

LES ENJEUX DÉPARTEMENTAUX POUR LA STRATÉGIE IRRIGATION 2028

La phase diagnostic et les ateliers réalisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie ont fait ressortir plusieurs enjeux majeurs sur le territoire.

- Le maintien de l'économie agricole en contexte de changement climatique
- La gestion durable et économe de la ressource en eau
- La solidarité territoriale
- La protection du foncier irrigué face à la pression foncière sur les terres agricoles en particulier dans les zones périurbaines et de plaine, souvent historiquement irrigables
- Un besoin de structuration du fonctionnement des petits gestionnaires de réseaux d'irrigation
- La mobilisation de financements complémentaires et le développement du multiusage
- La préservation et la prise en compte de la multifonctionnalité des canaux
- Prise en compte de la démarche régionale sur l'irrigation agricole PROHYDRA

LES OBJECTIFS DÉPARTEMENTAUX POUR LA STRATÉGIE IRRIGATION 2028

La stratégie départementale d'irrigation agricole affirme 5 grands objectifs. Ceux-ci répondent aux enjeux issus du diagnostic et partagés avec les acteurs locaux.

5 objectifs de la stratégie

- **Objectif 1** : favoriser la mise en œuvre d'une solidarité territoriale
- **Objectif 2** : soutenir le maintien et le développement de l'activité agricole et des territoires
- **Objectif 3** : assurer la durabilité des réseaux et l'optimisation de leur fonctionnement
- **Objectif 4** : favoriser une irrigation respectueuse de l'environnement et l'utilisation durable de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique
- **Objectif 5** : engager une démarche partenariale collaborative en Vaucluse

Un engagement fort du Département pour l'irrigation Vauclusienne

Des orientations budgétaires associées aux 5 objectifs représentant un montant moyen de près de 4 M€/an jusqu'en 2028, soit une augmentation de près de 40% par rapport à la moyenne d'aide entre 2015-2021 (2,85 €/M/an).

Mettre en œuvre la solidarité territoriale en répondant aux besoins des différents gestionnaires de réseaux sur l'ensemble du territoire vauclusien. Le budget en faveur des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) est ainsi porté à **2,5 M€/an en moyenne**.

Augmenter le financement de la modernisation des réseaux avec une préoccupation forte sur les économies d'eau.

Augmenter les montants de financement de l'extension des réseaux avec une réflexion sur la nécessaire **préservation du foncier agricole irrigué, le multiusage et la participation plus importante des bénéficiaires** (agriculteurs, arrosants...)

Progressivement diminuer les financements en faveur de la sécurisation des réseaux gravitaires (600 000 €/an en moyenne), en posant des critères de sélection et de priorisation des projets. A moyen terme, après 2028, les travaux de sécurisation des canaux devront être entièrement financés par les gestionnaires notamment via le prix de l'eau.

Maintenir les aides à la structuration des ASP (50 000 €/an) afin de favoriser les fusions ou les unions entre gestionnaires.

Favoriser les projets intégrant la préservation de l'environnement, l'innovation et l'adaptation au changement climatique : 50 000 €/an.

Faciliter l'acquisition des données en proposant un nouvel accompagnement des gestionnaires de canaux à l'acquisition, la gestion et l'analyse de données d'usages de leur réseaux : 10 000 €/an.

Mettre en place un observatoire partenarial des réseaux d'irrigation (portail cartographique).

CHIFFRES CLÉS

27,8 M€, soit 4 M€/an investi par le Département en moyenne entre 2022-2028 dans les réseaux d'irrigation :

55% pour l'extension

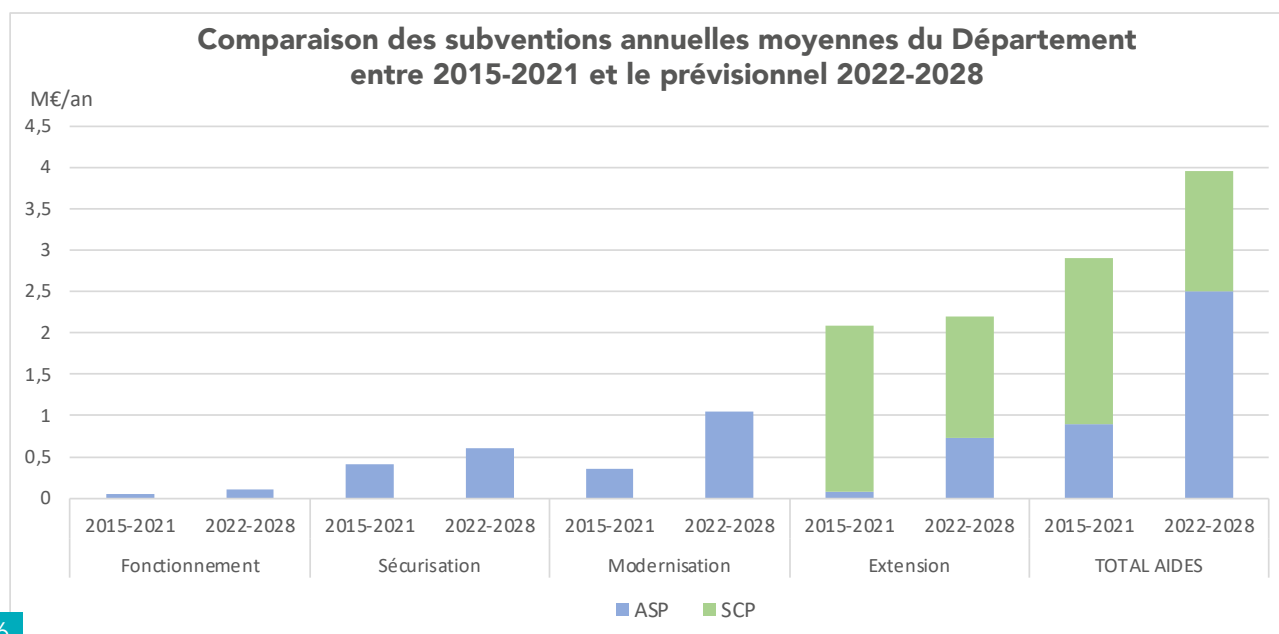
26,5% pour la modernisation

16% pour la sécurisation

2,5% pour l'innovation, études

La création d'un observatoire

Comparaison des subventions annuelles moyennes du Département entre 2015-2021 et le prévisionnel 2022-2028



Vers une mise en œuvre de la stratégie Départementale d'irrigation en Vaucluse

Le Département se positionne en animateur d'une dynamique partenariale autour de l'hydraulique agricole.

POINTS À AMÉLIORER

Manque de données homogènes qualifiant le fonctionnement des réseaux

Difficultés à définir des critères de sélection et des indicateurs applicables à tous

Réseaux d'irrigation peu intégrés dans l'aménagement du territoire : valeur économique, protection du foncier irrigué, multiusage, valeur patrimoniale,...

ACTIONS À MENER

Groupes de travail avec les gestionnaires de réseaux d'irrigation :
définir les indicateurs, besoins en accompagnement...

Animation :

- Comité technique de concertation
- Comité Partenarial avec les gestionnaires de réseaux d'irrigation et les EPCI

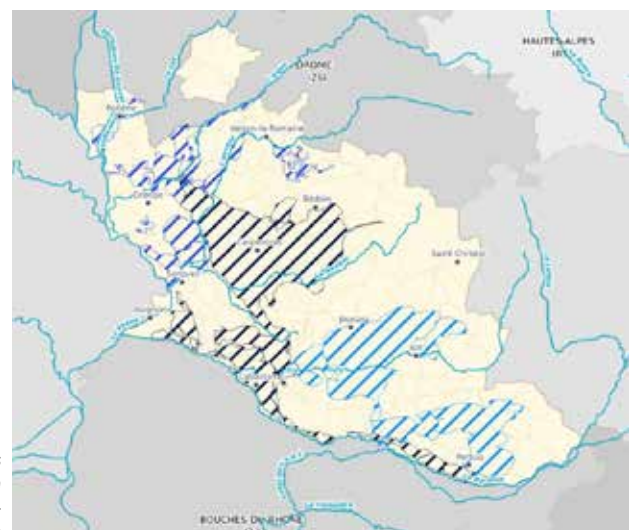
Création d'un Observatoire partagé de l'irrigation agricole Vauclusienne

La stratégie a défini les **lignes directrices des interventions départementales à l'horizon 2028** et a permis d'initier une **dynamique d'échange et de concertation sur le territoire**.

Sa mise en œuvre s'accompagnera de **bilans des projets et suivis de la stratégie** afin de prendre en compte d'éventuelles adaptations et ajustements nécessaires liés aux nouveaux projets en émergence.

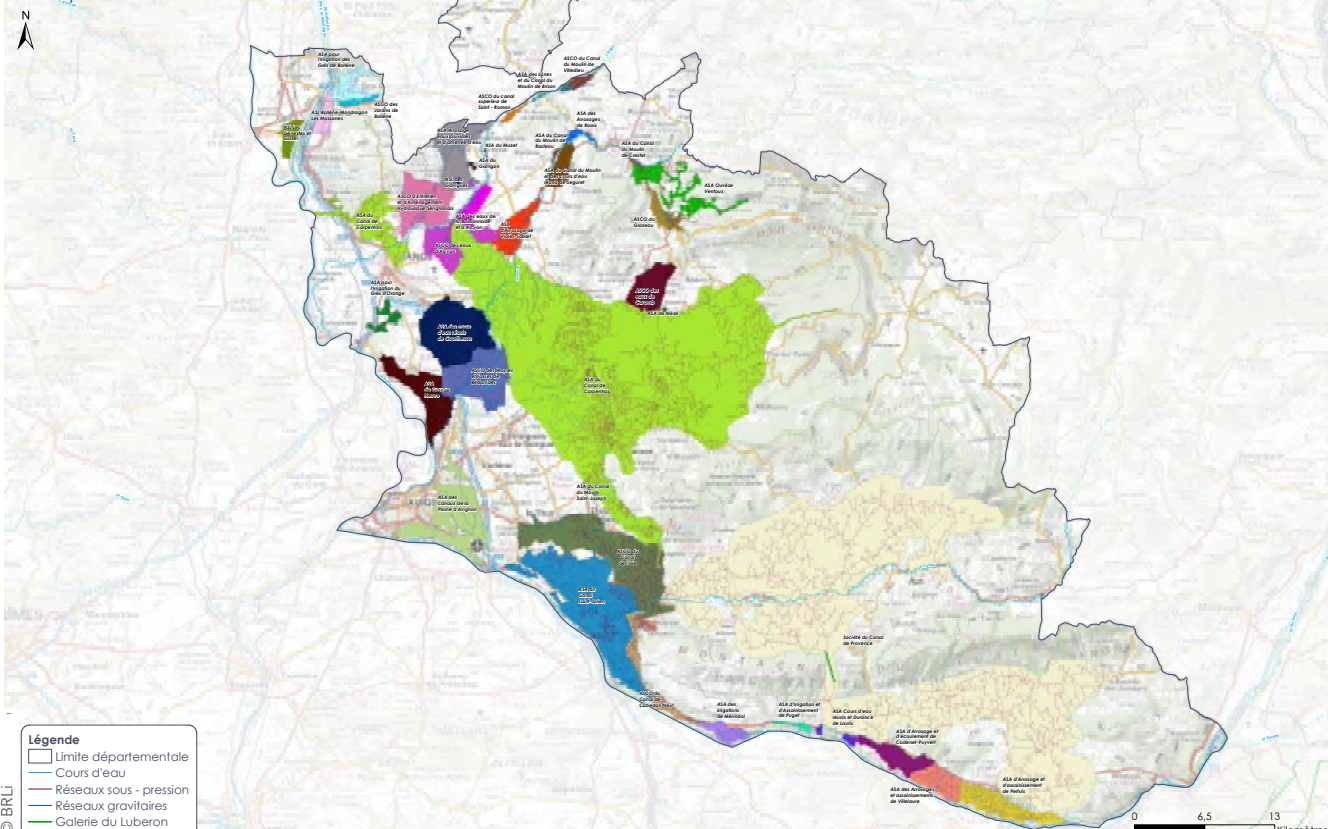


Observatoire des réseaux d'irrigation du Conseil départemental de Vaucluse



Stratégie du Conseil départemental de Vaucluse en matière d'irrigation à l'horizon 2028

Réseaux collectifs et périmètres d'irrigation du département de Vaucluse



© BRLI

Conseil départemental de Vaucluse
 Direction du Développement et des Solidarités Territoriales
 Service Prospective Soutien aux Territoires Europe
 Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

Rue Viala - 84909 Avignon Cédex 9 - Tél : 04 90 16 15 00
www.vaucluse.fr



1105, avenue Pierre Mendès-France
 BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5
 FRANCE
 Tél. : +33 (0) 4 66 84 81 11
 Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09
 e.mail : brli@brl.fr